

# Pôle Accompagnement social

## Bilan 2025



**Une équipe spécialisée pour l'accès et le maintien dans le logement,  
en Ile-de-France, Bretagne et Normandie**



Le Pôle Accompagnement social assure un rôle d'observatoire et d'accompagnement des résidents au sein des structures gérées par l'association (pensions de famille, résidences accueil, résidences sociales pour jeunes actifs, foyers jeunes travailleurs). Il met également en œuvre des missions d'accompagnement et d'intermédiation au sein du parc de bailleurs sociaux (MOUS relogement, diagnostics sociaux, accompagnement individuel de locataires en difficultés ...) ou pour le compte de partenaires institutionnels (Villes, Conseils départementaux...).

- 31 travailleurs sociaux diplômés, dont 7 coordinateurs sociaux.
- Une équipe bénéficiant de formations internes et externes chaque année afin de favoriser la montée en compétence.
- Des outils internes créés dans le cadre de l'engagement de service de l'ALFI portant sur l'accueil des nouveaux collaborateurs, afin d'optimiser leur accueil et leur formation.

*Nous tenons à féliciter et remercier toute l'équipe du Pôle Accompagnement social (et les autres pôles !) qui contribuent à accueillir, accompagner le public avec une écoute active, une présence et un vrai engagement au sein de l'ALFI. Ce sont leur énergie et implication qui sont mises en valeur dans ce bilan.*

*En lien étroit avec les acteurs du secteur sanitaire, médico-social et social, l'ALFI développe une approche globale qui articule logement, accompagnement social et coordination partenariale. Cette intervention permet de soutenir les personnes dans leurs démarches administratives, l'accès aux droits, l'organisation du parcours de soins et l'insertion dans leur environnement de vie. À travers le Logement Santé, l'ALFI contribue ainsi à prévenir les ruptures de parcours, à renforcer l'autonomie des personnes et à favoriser leur inclusion sociale dans des conditions adaptées à leurs besoins.*

*Nous remercions l'ensemble de nos partenaires sociaux avec lesquels nous travaillons en collaboration, ainsi que nos partenaires financeurs et nos adhérents qui nous permettent de mener à bien l'ensemble de nos missions sociales. L'engagement 2026 : toujours renforcer les liens humains en favorisant la proximité, notamment à travers la démarche d'« aller vers », visant à rencontrer les publics là où ils se trouvent pour mieux répondre à leurs besoins.*

*Nous continuerons à accueillir et former la nouvelle génération de travailleurs sociaux en poursuivant les journées thématiques avec des centres de formation et à accueillir des jeunes apprentis et stagiaires.*

Mélanie et Amélie, direction du Pôle Accompagnement social

## Sommaire

### A| Le public accompagné par le Pôle Accompagnement social

page 2

### B| Les chiffres clés

page 3

### C| La veille sociale

page 3

### D| L'accompagnement social des résidents ALFI

page 4

1. en résidences jeunes actifs et foyers jeunes travailleurs
2. en pensions de famille et résidences accueil
3. convention de relogement avec des bailleurs sociaux

### E| Les autres missions d'accompagnement

page 12

1. Le Service Habitat et Inclusion en Normandie
2. Gestion des baux glissants
3. Accompagnement au sein du parc social en Bretagne
4. Accompagnement de jeunes de l'ARPEJ
5. Le projet « Sorties d'hôtel »
6. Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale

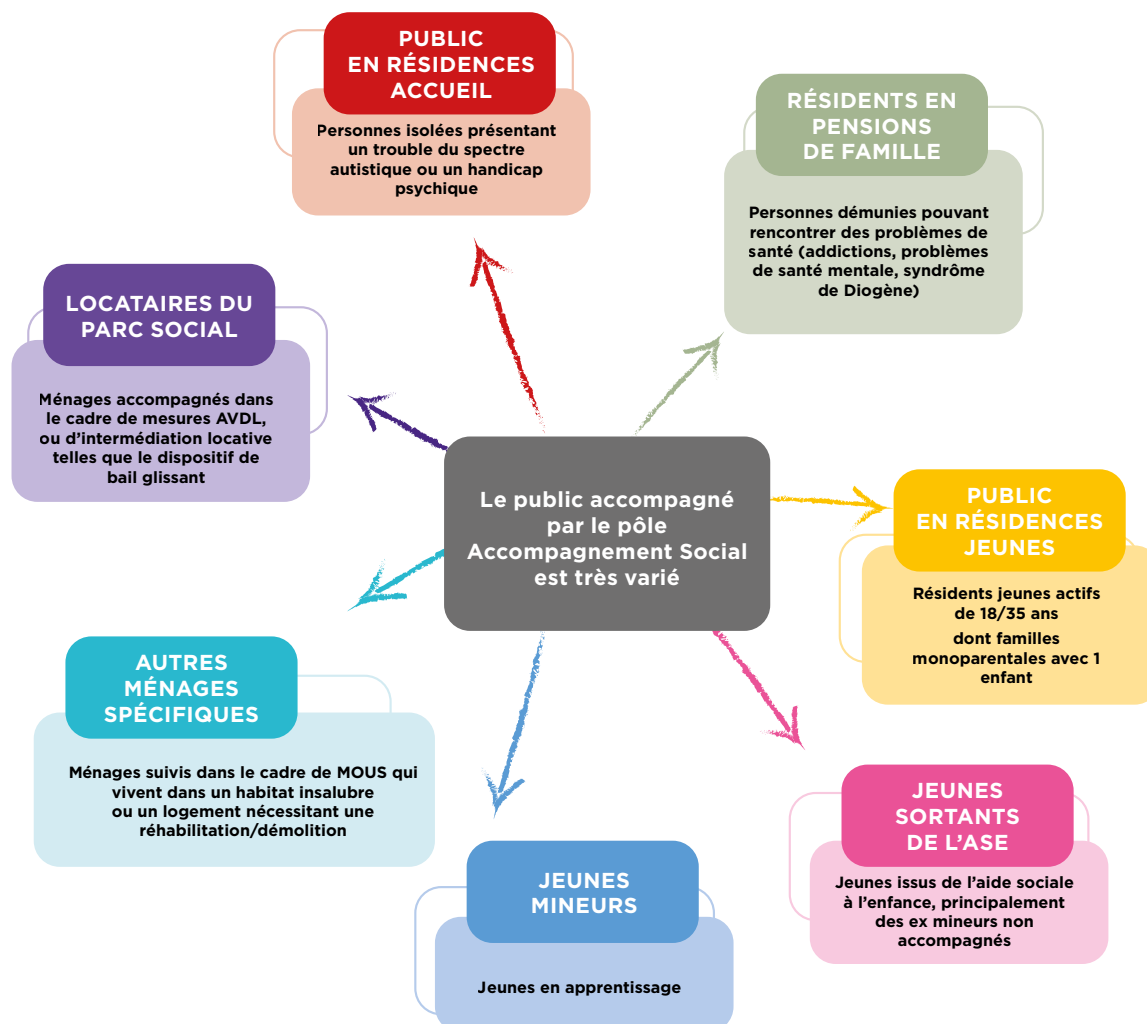


L'ALFI gère les résidences de ses adhérents, des ESH et coopératives HLM du Groupe Arcade-VYV



## A

## Le public accompagné par le Pôle Accompagnement social



## B Les chiffres clés



### Nb d'entretiens



### Nb de personnes suivies

|                                                                           |               |              |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|
| <b>Résidences ALFI</b><br>(2364 permanences)                              | 9 086         | 1 906        |
| <b>Bailleur social Aiguillon construction</b>                             | 304           | 54           |
| <b>SHI Normandie</b><br><b>(Partelios Habitat et Caen la Mer Habitat)</b> | 348           | 69           |
| <b>Baux glissants Normandie</b>                                           | 215           | 23           |
| <b>ARPEJ</b>                                                              | 55            | 29           |
| <b>Projet « Sorties d'hôtel »</b>                                         | 48            | 10           |
| <b>Total</b>                                                              | <b>10 056</b> | <b>2 091</b> |

- **36 644 €** d'aides financières obtenues, dont **18 751 €** au titre du paiement du loyer
- **210 €** d'aide alimentaire distribués en tickets services à **7 résidents**
- **112 ateliers collectifs** organisés dans les résidences pour jeunes dont 27 dans le foyer jeunes travailleurs de Vélizy-Villacoublay (78)



## C La veille sociale

La « veille sociale » se réunit de façon bimestrielle et en cas de situation urgente ou d'événements exceptionnels. **L'objectif est la recherche de solution la plus adaptée à chaque résident et sa mise en œuvre.**

- 100 réunions / 321 situations particulièrement délicates évoquées

### Intervention d'une psychologue

- 9 interventions auprès de résidents et salariés en raison d'un décès de résident
- Plus de 50 résidents bénéficiaires de « veilles de solidarité »
- 3 salariés rencontrés individuellement
- 6 veilles pour une réflexion plus poussée sur certaines problématiques rencontrées

### Signalements en cas d'urgence sanitaire

#### 20 signalements :

- 11 auprès des DDETS
- 2 demandes de soins sur demande d'un tiers en urgence (SDTU)
- 6 au Procureur de la république
- 1 au service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

### Construction et diffusion de bonnes pratiques

- **Formalisation de plans d'action**
- **Analyse des pratiques professionnelles**, avec la présence d'un psychologue.

### Amélioration en continu

Un groupe de travail sur l'amélioration en continu de ce dispositif de veille sociale a été réalisé en 2025 et a donné lieu aux préconisations suivantes : passage d'une réunion mensuelle à une bimestrielle, création de l'instance « veille vigilance », réalisation d'un règlement intérieur en cours, réalisation d'une procédure contentieuse (avec tableau de suivi partagé et sécurisé), formation et groupe de travail sur la gestion des décès.

**100**  
réunions

**321**  
situations  
délicates  
évoquées



## L'accompagnement social des résidents ALFI

### 1- L'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DES RESIDENCES JEUNES ACTIFS ET FOYERS JEUNES TRAVAILLEURS

En 2025, les travailleurs sociaux ont mis en œuvre :

**1 487**  
permanences

**1 634**  
ménages  
accompagnés

**6731**  
entretiens  
individuels

**112**  
ateliers  
collectifs

#### L'accompagnement individuel

**A Paris, dans l'Essonne et dans le Val d'Oise**, l'ALFI bénéficie d'une subvention d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), octroyée par le Fonds Solidarité Logement (FSL) du Conseil Départemental, pour le suivi individuel des résidents. En 2025, **150 mesures** ont ainsi été financées et **232 personnes accompagnées**. Ces mesures permettent de faciliter la bonne installation du ménage dans le logement temporaire (en veillant à la stabilité de l'emploi, des ressources, etc..) puis de le préparer activement à accéder à un logement durable.

**Dans les autres départements**, l'accompagnement individuel est assuré par les travailleurs sociaux de l'ALFI en fonction des besoins : résidents en impayé de loyer ou rencontrant des difficultés budgétaires ou sociales, ou à la recherche de logement définitif.



##### Heko, résidente

*Pendant un an, Eva m'a accompagnée et cela m'a beaucoup aidée. Dans mes périodes compliquées, elle a su trouver les mots pour me rassurer et me remonter le moral. Sa porte a toujours été ouverte, et je me suis vraiment sentie soutenue et écoutée.*



##### Sekou, résident

*L'équipe du foyer jeunes travailleurs m'a apporté un soutien précieux dans mes démarches administratives ainsi que dans ma recherche de logement. Cet accompagnement m'a permis de mieux comprendre les procédures, d'être orienté efficacement et d'avancer de manière plus structurée dans mes projets. Je remercie sincèrement l'équipe pour son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité du suivi proposé.*



##### Mobido, résident

*Après ma sortie de l'aide sociale à l'enfance, je me suis retrouvé seul, avec beaucoup d'incertitudes et de démarches à gérer. Cette période était difficile pour moi, autant administrativement que moralement. L'accompagnement social du FJT a été d'une grande importance. On m'a aidé dans mes démarches administratives, pour faire mes dossiers et m'organiser. Mais au-delà de l'aspect administratif, j'ai surtout trouvé une écoute, un soutien et une présence rassurante dans un moment où j'en avais vraiment besoin. Aujourd'hui, je mesure à quel point cet accompagnement a été précieux pour m'aider à me stabiliser et à avancer plus sereinement.*

## L'accompagnement spécifique des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance

L'ALFI a développé des partenariats avec plusieurs Conseils départementaux d'Île-de-France (78, 91 et 95) pour loger et accompagner des jeunes pris en charge ou sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance, notamment dans le cadre de contrats Jeune Majeur. Une centaine de logements répartis dans 8 résidences sont ainsi mobilisés, et en 2025, **144 jeunes** ont bénéficié de cet accompagnement.

Ce public cumule souvent plusieurs fragilités : isolement, rupture familiale ou sociale, difficultés d'insertion professionnelle, précarité financière, problèmes de santé ou d'addiction, ou encore difficultés à répondre aux exigences sociales et comportementales d'un cadre de vie autonome.

L'accompagnement repose sur une approche méthodique et personnalisée : ouverture de droits, suivi santé, visites à domicile, gestion du budget, intégration et inclusion. Ces évaluations globales des besoins et capacités de chaque jeune permettent d'élaborer un projet personnalisé. Cette prise en charge constitue un levier essentiel du parcours résidentiel : elle permet au jeune de développer les compétences d'autonomie nécessaires pour aborder de manière indépendante la vie adulte à l'issue de sa prise en charge.

**44**

jeunes suivis  
dans les Yvelines

**69**

jeunes suivis  
dans le Val d'Oise

**31**

jeunes suivis  
en Essonne



### Laëtita, travailleur social

*Je me souviens de la situation d'un jeune accompagné par l'ASE, accueilli dans notre résidence jeunes actifs dans le cadre d'un contrat jeune majeur. Il faisait partie des résidents les plus anciens et s'impliquait beaucoup dans la vie de la résidence en participant régulièrement aux actions collectives.*

*Sa situation m'a particulièrement marquée lorsqu'il a perdu son emploi à la suite d'une décompensation, ce qui a entraîné une rupture de son titre de séjour et rendu sa situation administrative très complexe. En collaboration avec sa référente ASE, nous avons mobilisé différents moyens pour l'accompagner dans ses démarches.*

*Malgré ces efforts, la fin de sa prise en charge ASE est arrivée sans solution de relogement. Le jeune a toutefois trouvé un hébergement temporaire chez un tiers tout en maintenant le contact avec nous. Grâce à sa persévérance et au travail partenarial, notamment avec le SIAO, une place en CHU a finalement pu lui être proposée, lui permettant de poursuivre son parcours dans un cadre plus sécurisant.*

**Il s'agissait pour moi de ma première expérience d'accompagnement auprès d'un public ASE. Cette situation m'a particulièrement marqué, tant elle a été enrichissante sur le plan professionnel et humain. Elle m'a aussi permis de mesurer la force de la volonté et de la détermination dont certains jeunes font preuve pour avancer malgré un parcours de vie complexe.**

**ZOOM SUR**



### **Matinée thématique : accueillir et accompagner les jeunes ASE et ex-MNA\* en résidence sociale/FJT**

Ces jeunes représentent 38 % des résidents à Vélizy-Villacoublay, 37 % à Grigny ou encore 23 % à Herblay-sur-Seine.

La matinée a permis aux équipes des pôles Habitat jeunes actifs et Accompagnement social de faire le point sur les conventions signées avec les Conseils départementaux et d'échanger avec les partenaires qui accompagnent nos résidents : la Mission Locale Vallée de Montmorency, REPAIRS! 95 - ADEPAPE95, le Conseil départemental du 95 et le CLLAJ d'Essonne. Maeva, résidente au foyer jeunes travailleurs de Vélizy-Villacoublay, a présenté son parcours de vie, l'accompagnement mis en place au sein du FJT ainsi que ses projets de relogement, en lien avec l'action collective « Home Art ».

Des échanges riches en informations et en conseils ont permis à chacun d'élargir son réseau professionnel et de mieux comprendre les enjeux liés à l'accompagnement de ces jeunes.

\*MNA : Mineur Non Accompagné



## L'accompagnement collectif

Les actions collectives s'adressent à l'ensemble des résidents et sont **complémentaires de l'accompagnement social individuel**. Elles s'intègrent dans une démarche à **visée préventive et éducative**. Elles contribuent à mieux préparer les résidents à leur relogement et à **prévenir les impayés** dans le logement définitif.

112

actions collectives réalisées au sein des résidences jeunes actifs et FJT.



Séance de soprologie - Bussy-Saint-Georges (77)



Atelier nutrition - résidence jeunes actifs de Lognes (77)



Prévention santé - Palaiseau (91)



Prévention santé - Bezons (95)

## Le partenariat

Le pôle Accompagnement social s'appuie sur les rencontres et la proximité avec les partenaires pour développer de nouveaux axes d'interventions. Des conventions partenariales ont été renouvelées ou mises en place en 2025 notamment avec : Culture du Cœur, EDF solidarité, CPAM 14 et 78, Bulles Solidaires, Du beurre dans leurs épinards, Eau Solidaire (Véolia)

## La parole à nos stagiaires en formation de travail social



**Louane,**

*Dans le cadre de mon stage, j'ai l'opportunité de découvrir le fonctionnement de l'association ALFI, engagée dans l'accompagnement social et l'accès au logement. Je suis sur le secteur de Rennes, où l'association compte 4 établissements. Dès mon arrivée, j'ai été très bien accueillie par l'équipe, ce qui m'a permis de m'intégrer rapidement et de me sentir à l'aise au sein de la structure. L'accueil chaleureux des résidents a également contribué à rendre cette expérience encore plus positive.*

*Ce stage me permet avant tout de mieux comprendre les missions de l'association ainsi que le travail réalisé par les professionnels pour accompagner les résidents dans leur quotidien, notamment sur le plan social. Les échanges avec l'équipe sont très enrichissants et me permettent de mieux saisir l'importance du travail en équipe dans le secteur social. Ce que j'apprécie particulièrement dans ce stage, c'est le fait de ne pas être considérée comme une simple stagiaire. Je suis réellement intégrée au travail de l'équipe et j'ai l'opportunité d'accompagner les professionnels dans leurs missions quotidiennes.*

*Cette immersion me permet de découvrir concrètement le travail de terrain et de mieux comprendre les réalités du métier. Mon objectif pendant ce stage est aussi de découvrir les différentes structures de l'association présentes sur le secteur de Rennes, d'en comprendre les spécificités et de voir la complémentarité des dispositifs proposés aux résidents.*

*Je tiens sincèrement à remercier l'association ALFI pour son accueil et pour la confiance qui m'est accordée. Je suis très heureuse de pouvoir réaliser mon stage aux côtés de cette superbe équipe.*



**Chloé,**

*Je réalise actuellement un stage de 3<sup>e</sup> année de Conseillère en Économie Sociale et Familiale au sein de la pension de famille ALFI de Rennes pour une durée de 8 semaines. Durant ce stage, mon objectif est de mettre en place une intervention sociale collective qui fera l'objet d'une épreuve pour l'obtention du diplôme. J'ai fait le choix de porter mon projet sur l'organisation d'un séjour pour les résidents (organisation des réunions, présentation du projet, réservations, travail en partenariat, recherche de points de vente).*

*Mon stage se déroule très bien et j'ai l'opportunité de découvrir différentes facettes de l'accompagnement social : accompagnements physiques, entretiens sur des thématiques variées (accès aux droits, santé, budget, logement) ainsi que la réalisation de demandes d'aides financières, le travail en partenariat...*

*Dès mon arrivée, j'ai été très bien accueillie par l'équipe, elle a su m'accompagner et me faire confiance en me déléguant certaines tâches. Mon intégration s'est faite naturellement que ce soit avec les résidents ou avec les collègues. Ce stage est très enrichissant et me permet de développer mes compétences professionnelles tout en découvrant le fonctionnement d'une pension de famille.*



**Virginia,**

*Je suis actuellement en 3<sup>e</sup> année à l'IRTS Parmentier. Pour moi, me lancer dans le social était une évidence : j'adore ce métier. Accompagner les usagers, les écouter, essayer de donner un peu de sens à leur quotidien, c'était ce que je voulais.*

*C'est mon deuxième stage à l'ALFI, car j'ai demandé à y revenir. Pourquoi ? Parce que j'ai été très bien accueillie, et le suivi est vraiment de qualité. Je me sens épaulée par mes 2 tutrices, qui m'accompagnent et me transmettent leur savoir-faire avec bienveillance.*

*Parfois, j'ai plein de doutes, je me demande : « Est-ce que je serai un jour une professionnelle compétente ? ». On en parle souvent, ma tutrice et moi, et ces échanges sur nos pratiques respectives m'aident énormément. Je me suis très bien intégrée au sein de l'association, et mes collègues sont vraiment à l'écoute et bienveillants.*

*Les objectifs de ce stage sont essentiels, je dois désormais me positionner en tant que CESF : ce n'est plus un stage d'observation, mais un moment où je dois réfléchir et agir comme une professionnelle.*

*Le quotidien est riche et varié : on accompagne les résidents sur tous les plans, mais le cœur de notre mission, c'est vraiment de les aider à se loger ou à se reloger.*

*J'ai participé à un atelier cuisine avec les résidents de la pension de famille, un moment convivial qui nous permet d'échanger autrement. Je travaille en autonomie, mais tout en étant accompagnée et épaulée. Je suis très contente de mon stage et j'apprends énormément.*



## LE FOYER JEUNES TRAVAILLEURS DE VELIZY-VILLACOUBLAY



### Première évaluation ESSMS (Etablissement ou Service Social ou Médico Social)

Après deux années de préparation intenses, notre foyer jeunes travailleurs a été audité en octobre 2025 durant 3 jours par un cabinet extérieur, suivant le référentiel de la Haute Autorité de Santé.

Les auditeurs ont évalué la qualité de nos prestations d'accompagnement proposées aux résidents et notre politique RH, autour de 9 thématiques :

- Bienveillance et éthique / Droits de la personne accompagnée / Expression et participation de la personne accompagnée / Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement / Accompagnement à l'autonomie / Accompagnement à la santé / Continuité et fluidité des parcours / Démarche qualité et gestion des risques / Politique Ressources humaines.

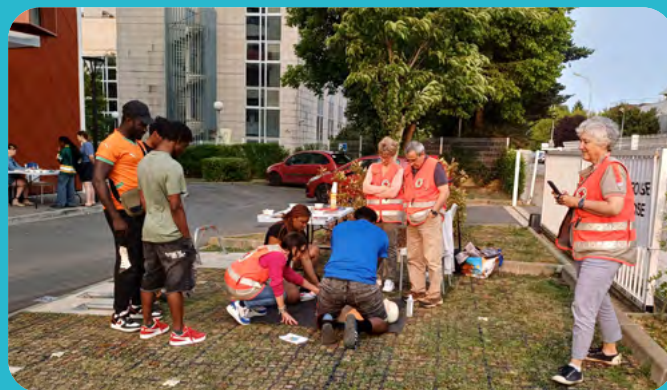
### Les 17 critères impératifs validés et obtention d'une note globale de 3,92 sur 4 !

Lors de la réunion de clôture, l'engagement des professionnels a pu être largement souligné, avec des pratiques en adéquation avec le respect des droits et les libertés des jeunes que nous accueillons.

## Des forums thématiques

### Forums Santé (32 participants)

L'accès aux soins étant souvent relégué au second plan par les jeunes, ce forum a permis de remettre le bien-être physique et mental au centre des préoccupations. Les échanges ont porté sur les gestes de premiers secours, la prévention des addictions, de l'alcool au volant et la santé sexuelle.



### Forum Emploi (27 participants)

Face aux enjeux de réorientation ou de fin de contrat (apprentissage, stage), ce forum a facilité la rencontre directe avec le service emploi de la commune, la Mission Locale et des chantiers d'insertion. L'objectif : offrir aux résidents en recherche d'emploi un espace d'échanges privilégié avec des professionnels du secteur.

### Forum Relogement (49 participants)

Le séjour en FJT étant limité à deux ans, l'anticipation du départ est cruciale. Ce forum a présenté l'éventail des solutions disponibles (logement social, parc privé, résidences jeunes actifs, dispositifs DALO). En complément, un atelier « éco-studio » a sensibilisé les jeunes aux économies d'énergie pour préparer au mieux leur future installation en toute autonomie.



## Les partenariats

### Du beurre dans leurs épinards

Depuis l'arrêt des livraisons de l'association Phénix, l'équipe du FJT recherchait un nouveau partenaire capable de fournir des denrées alimentaires à nos résidents, notamment ceux confrontés à des difficultés financières liées à leur apprentissage, à une perte d'emploi ou à d'autres situations de précarité.

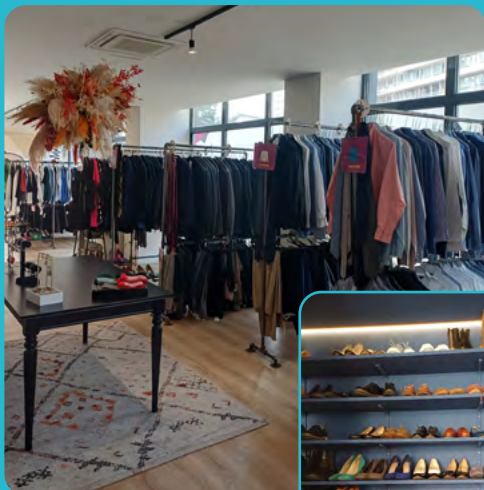
Cette recherche a abouti à un nouveau partenariat avec l'association Du beurre dans leurs épinards. Dans ce cadre, le FJT est livré tous les 2 mois de 50 colis alimentaires à destination de nos résidents étudiants. Un vrai coup de pouce au quotidien !



### Quartier Jeunes

Au fil des années, les démarches de renouvellement des titres de séjour deviennent de plus en plus difficiles. Certains ménages se retrouvent malgré eux en irrégularité sur le territoire, en raison de la complexité des démarches et par méconnaissance, ce qui les met en difficulté pour se maintenir dans l'emploi ou honorer leurs charges mensuelles. Nous avons donc orienté un nombre conséquent de ménages vers les permanences juridiques du point d'accès aux droits du Quartier Jeunes.

Face au volume croissant d'orientations, une rencontre inter-institutions y a été organisée avec la coordinatrice du service et l'équipe sociale parisienne ALFI, qui a pu visiter les locaux et découvrir les autres services proposés. Nous recevons désormais chaque mois le planning des permanences, ce qui facilite les orientations, et nous sollicitons plus aisément le Défenseur des droits, avec généralement une réponse favorable rapide.



### La Cravate Solidaire

Depuis les deux dernières années, nous observons une hausse des pertes d'emploi liée aux difficultés de renouvellement des titres de séjour, aux problèmes de communication avec les employeurs, aux démissions et aux emplois précaires (intérim, CDD courts). Plusieurs ménages peinent à se remobiliser et à solliciter leur conseiller France Travail. Lorsqu'ils ne dépendent plus de la Mission Locale, nous les orientons vers notre partenaire La Cravate Solidaire, qui propose un coaching personnalisé sur le long terme, avec un mentorat assuré par un bénévole compétent en ressources humaines. Des retours réguliers par mail au travailleur social référent permettent un suivi au plus près du ménage.

## 2- L'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DES PENSIONS DE FAMILLE & RÉSIDENCES ACCUEIL

Afin d'assurer la gestion sociale, l'animation et l'accompagnement des résidents au sein de ce type de structures, l'ALFI perçoit une subvention de l'Etat, versée par les DDETS et DRIHL (forfait journalier). L'accompagnement social mis en place auprès des résidents a pour objectifs de :

- Favoriser l'appropriation du logement, la réinsertion et la vie en collectivité
- Favoriser la stabilisation de la situation et l'autonomie au regard des démarches administratives et de la santé
- Apporter une aide éducative budgétaire pour assumer les dépenses liées au quotidien
- Permettre éventuellement le relogement

En 2025, les travailleurs sociaux ont organisé :



**877**  
permanences



**2355**  
entretiens



**272** résidents  
accompagnés



Grâce à un financement de la DDETS de Seine-et-Marne, de nombreux ateliers collectifs ont été mis en place avec des prestataires extérieurs sur la nutrition et les économies d'énergie, ainsi que des séances de sophrologie, pilates, médiation animale et équithérapie. Ce financement a également permis d'organiser des ateliers au sein des résidences jeunes actifs.



Semaine nationale des pensions de famille à Palaiseau (91)



Médiation animale en résidence accueil à Bruz (35)



Sortie à l'Opéra Garnier, pensions de famille parisiennes.



## Le vieillissement de la population en pension de famille :

Nos pensions de famille parisiennes ont ouvert leurs portes il y a plus de 10 ans, et la majorité du public orienté à l'ouverture est toujours présente. Certains résidents sont en perte d'autonomie, notamment suite à des problèmes de santé ou au vieillissement, et les logements ou l'accès à certaines résidences ne sont plus toujours adaptés. Nous avons donc mis en place un plan d'actions avec un ergothérapeute pour adapter les logements, en étroite collaboration avec les pôles patrimoine et ingénierie sociale de l'AFLI, chargés d'organiser les travaux et de trouver des financements.

Pour certains résidents, ces aménagements ne suffiront toutefois pas à garantir un maintien sécurisé dans les lieux. Nous devons alors travailler leur adhésion à une orientation vers des établissements médico-sociaux adaptés, par exemple en proposant des visites de structures. Des intervenants extérieurs (infirmiers, aides à domicile, kinésithérapeutes) assurent une veille supplémentaire au quotidien, mais cela reste insuffisant pour les ménages les plus fragiles.

Début décembre, un Médicobus s'est installé dans la cour de nos pensions de famille de Caen et Bretteville-sur-Odon (14). Dans le cadre d'un partenariat entre la MGEN (Groupe VYV), l'ALFI et Partelios Habitat, une vingtaine de résidents ont bénéficié gratuitement d'un bilan de santé dans ce véhicule équipé pour la télémédecine. Animée par deux techniciens et une infirmière, cette action de prévention a été plébiscitée par tous les bénéficiaires : un dispositif très utile pour aller à la rencontre des personnes éloignées des soins !



**Deux nouvelles pensions de familles ont ouvert en septembre 2025, à Bretteville-sur-Odon (14) et à Rennes (35) permettant l'accueil de 51 nouveaux résidents :**



## 3- LE RELOGEMENT : CONVENTION AVEC LES ESH ANTIN RÉSIDENCES ET CPH ARCADE-VYV

26

**attributions de logements, dont 38 % pour des publics prioritaires DALO et 37 % SYPLO**



**DALO** : le droit au logement opposable permet aux personnes mal logées d'être reconnues prioritaires afin de faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne

**Syplo** : le système prioritaire logement, est une application de l'État qui liste les demandeurs de logement social prioritaires et permet la gestion des logements du contingent préfectoral.

## 1- LE SERVICE HABITAT ET INCLUSION EN NORMANDIE

Le Service Habitat et Inclusion (SHI) est un outil d'accompagnement social individualisé, visant à sécuriser l'accès et le maintien au logement et l'inclusion des publics les plus vulnérables.

**Le dispositif est né de la volonté partagée des bailleurs Partélios Habitat et Caen la Mer Habitat**, acteurs majeurs de l'habitat social dans le bassin caennais, d'améliorer la qualité du service rendu aux locataires, et ainsi favoriser leur inclusion par le logement.

**Il s'agit de réaliser des mesures d'accompagnement individuel, auprès des publics les plus vulnérables** (situation professionnelle, ressources, parcours résidentiel, santé mentale, addictions...).



**65**

**ménages accompagnés en 2025** auprès des deux bailleurs pour une durée moyenne de 7 mois

**29**

**ménages dans le cadre d'un accompagnement « accès »**

**36**

**ménages dans le cadre d'un accompagnement « maintien »**

**348**

**entretiens individuels** réalisés dont majoritairement des visites à domicile (modalité clé de cet accompagnement !)

Cet accompagnement est subventionné par le Fonds National de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement.

## 2- GESTION DE BAUX GLISSANTS

Partélios Habitat et Caen La Mer Habitat ont également souhaité confier à l'ALFI la mise en œuvre de baux glissants sur leur patrimoine, conformément aux attendus formulés dans l'appel à candidatures de la DDETS 14.

La mission consiste à assurer la bonne insertion des ménages au sein de leur logement et de les accompagner de façon globale dans l'objectif du glissement du bail en leur nom propre.

**28**

**ménages accompagnés**

**215**

**entretiens individuels** réalisés

**7**

**ménages dont le bail a glissé** sont devenus locataires en titre.

Cet accompagnement est subventionné par la DDETS du Calvados.

## Hélène, travailleur social

**Le suivi de Madame O. marque la nécessité de s'adapter aux besoins repérés de la personne et de pouvoir avancer à son rythme afin de l'amener à devenir locataire de son logement dans de bonnes conditions.**

*Madame est arrivée en France en janvier 2024 avec ses 2 enfants âgés de 11 et 13 ans. Des démarches de réunification familiale ont été initiées en 2024 pour son neveu dont Madame est devenue tutrice au décès de sa sœur. Malheureusement, jusqu'ici, les démarches n'ont pas abouti. Cette situation est très compliquée à vivre pour Madame, qui nous sollicite beaucoup. Néanmoins, elle a conscience qu'elle doit aussi s'engager dans d'autres démarches afin qu'elle puisse devenir locataire et en comprendre tous les enjeux. Pour cela, l'accompagnement sur son budget, l'aide dans le maintien de ses droits et la prise d'autonomie sont des axes de travail importants. Madame a suivi 200 h de formation linguistique OFII puis une formation Savoirs Essentiels pour continuer à progresser dans l'acquisition de la langue française. Elle suit actuellement des cours de théâtre. Elle aimerait trouver un emploi dans la couture ayant de l'expérience dans ce domaine dans son pays d'origine. Concernant le logement, Madame a montré qu'elle est tout à fait en mesure de l'investir et l'entretenir. Un accompagnement dans le cadre du SHI sera préconisé par la suite afin de l'aider dans les démarches administratives afférentes au glissement de bail tout comme la poursuite des démarches liées à son neveu.*

**L'accompagnement de Mme et Mr M. quant à lui, illustre à la fois le besoin d'une prise en charge globale mais également d'une nécessité d'adaptation de notre accompagnement, pour garantir l'intégrité de l'ensemble des membres du foyer.**

*Le couple et leur petite fille, alors âgée de 15 mois, ont été orientés vers le bailleur Partélios Habitat, à la suite du dépôt d'un dossier DALO. La famille était alors prise en charge en foyer parental. Quelques après leur installation, Madame a signé un CDI et la formation prévue de Monsieur été reportée pour des raisons logistiques. Notre accompagnement a donc dû s'adapter à ce premier changement de situation, dans l'idée d'accompagner le couple dans le maintien et l'accès à l'emploi.*

*En juin 2025, le couple nous a fait part d'une séparation difficile impactant le bien-être de l'enfant. Au vu du climat familial et des éléments relevés, notre service a déposé un Recueil d'Informations Préoccupantes auprès du département du Calvados. Ce signalement a fait l'objet d'une enquête sociale et d'un accompagnement renforcé. Le rôle de l'ALFI a été de maintenir le lien avec la famille, dans l'optique d'un glissement de bail et d'un contact constant avec les partenaires intervenant autour de la famille, dans l'intérêt de l'enfant.*

*Après plusieurs séparations, le couple espère pouvoir se maintenir dans le logement actuel. Cependant, ils sont tous les deux sans activité et ces événements intra-familiaux ont amené une dette de participation, non soldée à ce jour, ce qui nous empêche de faire une demande de glissement de bail.*

*Tout l'enjeu de notre accompagnement réside désormais dans le maintien du lien avec la famille et un travail renforcé sur le logement. Il est essentiel à ce stade d'envisager un relogement, si le glissement du bail ne pouvait aboutir.*

*Le travail partenarial demeure primordial pour garantir le bien-être de l'ensemble des membres de la famille et sécuriser le parcours locatif, indépendamment de la forme qu'il prendra.*

*Cet accompagnement démontre la nécessité d'adaptation de notre équipe sociale, chaque situation s'avérant unique et pouvant connaître des évolutions tout au long de l'accompagnement.*



### 3- ACCOMPAGNEMENT DE LOCATAIRES DU PARC SOCIAL EN BRETAGNE



Cette mission consiste à assurer l'accompagnement social de ménages amenés à être logés au sein de l'ensemble du parc social de l'ESH Aiguillon construction, pour lesquels des fragilités sont identifiées en amont de la validation de l'attribution.

Il s'agit notamment de personnes percevant des minimas sociaux, relevant du premier quartile et éprouvant des difficultés à accéder au parc social.

**Le travailleur social est présent lors de la remise des clés et la réalisation de l'état des lieux** : cette étape est indispensable pour la création du lien, le repérage des difficultés et l'actualisation des objectifs à mettre en place.

À la fin du diagnostic, un contrat d'accompagnement est signé avec le ménage accompagné. Celui-ci a pour but de déterminer entre le travailleur social et l'usager les axes de travail à mener. Cela permet aussi de prioriser les objectifs. Tous les mois, les équipes de l'ALFI et d'Aiguillon construction se rencontrent afin d'évoquer les nouveaux ménages à accompagner, l'évolution des situations suivies, les éléments de gestion locative.

54

ménages accompagnés

300

entretiens individuels (dont une grande partie en visite à domicile).

6,5

mois d'accompagnement en moyenne

Cet accompagnement est subventionné par le Fonds National de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement.



Réunion de suivi entre les équipes de l'ALFI et d'Aiguillon construction

#### Des actions collectives en complément de l'accompagnement individuel

Nous constatons que ces actions donnent aux ménages une ouverture d'esprit différente et élargissent leur champ des possibles. Elles favorisent le lien social de personnes souvent isolées, répondant à un axe important de notre accompagnement.

Les retours des ménages sont très positifs et démontrent tout l'intérêt de l'accompagnement : une acquisition ou augmentation de l'autonomie, une entrée dans le logement facilitée et sécurisée.



## 4- INTERVENTION DE L'ALFI AUPRÈS DE JEUNES MINEURS DE L'ARPEJ

Depuis 2023, l'ARPEJ confie à l'ALFI une mission d'accompagnement au sein de sa résidence sociale Vol de Nuit à Bruz (35), qui accueille des apprentis des centres de formation du Campus de Ker Lann, présents une semaine par mois. Cette résidence accueille également des mineurs (38 par semaine), en colocation par unités de vie de 4 personnes, ce qui représente une spécificité pour l'ALFI.

**L'accompagnement individuel**, pour mineurs et majeurs, facilite l'installation dans le logement, prévient les risques psycho-sociaux, fait le lien avec l'école et soutient le résident dans ses démarches administratives, la gestion de son budget et l'acquisition d'autonomie.

**L'accompagnement collectif** vise une autonomie allant de pair avec une participation active à la société : créer du lien pour éviter l'isolement et transmettre des messages de prévention, notamment sur la santé et les conduites à risques.



Défi collectif relevé avec l'escape Game « Motel Hanté » !



Soirée conviviale autour d'un dîner



Atelier cocooning entre filles : une soirée détente et bien-être !

## 5- LE PROJET « SORTIES D'HÔTELS »

**30**

logements  
proposés

**23**

ménages  
ont signé leur bail



Dans le cadre d'un financement AVDL de l'État et d'un partenariat avec la Croix-Rouge française, Action Logement Services et Antin Résidences, 57 ménages ont pu accéder, entre 2020 et 2022, à un logement social pérenne après plusieurs années de vie à l'hôtel. Ce projet a également donné des pistes de théorisation grâce à une recherche participative menée par l'ALFI et le LEPS UR 3412 de l'Université Sorbonne Paris Nord auprès des familles relogées et des professionnels impliqués.

Forts de cette expérience, les partenaires ont répondu fin 2023 à l'appel à projet « logements Hlm accompagnés » de la DRIHL et obtenu un financement pour 2024-2025. L'objectif : accompagner et reloger dans des logements sociaux sociaux d'Antin Résidences des familles suivies par la Croix-Rouge française et hébergées à l'hôtel, et des jeunes suivis par l'ASE (anciens mineurs non accompagnés) logés par l'ALFI en résidences jeunes actifs.



### LES MISSIONS :

- Appropriation du logement
- Ancrage dans le territoire
- Soutien dans l'accès et le maintien dans l'emploi
- Aide dans la réalisation des démarches administratives
  - Soutien moral, écoute
  - Soutien à la parentalité
- Orientation vers les dispositifs d'accompagnement social
- Aide à la gestion budgétaire

## 6- MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE



Antin Résidences a sollicité l'ALFI fin décembre 2025 pour une mission d'accompagnement social (accompagnement au relogement, soutien social) auprès de 5 ménages impactés par une forte explosion dans sa résidence de Magny-les-Hameaux (78).



## Le Pôle Accompagnement social et les autres pôles de l'ALFI : une dynamique commune

### Groupes de travail

#### Prévention des impayés de loyer

**Suite à l'augmentation des impayés de loyer, un groupe de travail a réalisé une étude approfondie sur les situations d'impayés des résidents, afin d'en analyser les causes et de proposer des pistes d'actions.** L'étude a porté sur 279 résidents présents et partis, mettant en avant l'impact de la réforme de l'APL, l'arrêt de la garantie Visale pour les plus de 30 ans, la hausse du nombre de personnes sans emploi ou percevant de faibles ressources. Plusieurs propositions ont été formulées telles que : renforcer les partenariats sur les dispositifs d'aides financières, multiplier les actions individuelles et collectives de gestion budgétaire, formaliser une procédure de vigilance pour les résidents sur le départ, renforcer les formations internes, le suivi mensuel et l'utilisation du dispositif de veille sociale...



#### Evaluation des candidatures en pension de famille et résidence accueil

Ce groupe de travail a été mené dans une démarche d'amélioration continue. Parmi les sujets abordés lors des échanges, ont émergé des questions essentielles : la transparence des partenaires, la pertinence de certaines informations, la visite du logement, l'absence de note sociale dans le processus d'orientation, ainsi que la nécessité de percevoir les candidats au-delà d'un simple dossier administratif. A l'issue des différentes rencontres, une fiche d'orientation précise ainsi qu'un guide d'entretien ont été établis à l'attention des équipes, afin d'accueillir et évaluer les candidats en lien avec le projet de chaque résidence.



#### Décès de résidents :

**La gestion des décès est un sujet délicat et souvent traité dans l'urgence, mais d'une importance cruciale tant sur le plan humain qu'organisationnel.**

Nos préoccupations majeures sont : recueillir les souhaits de fin de vie et d'obsèques des résidents, accompagner nos résidents dans le deuil, savoir gérer un décès au sein de nos structures et la relation avec les proches, effectuer les démarches administratives, soutenir les équipes lorsqu'un décès survient... Anticiper ces questions permettra de revoir ou créer des outils, améliorer nos pratiques professionnelles et la coordination entre les acteurs concernés.

### Le travail en synergie avec les différents pôles de l'ALFI :

L'équipe sociale travaille en étroite collaboration avec les responsables de résidence et leur direction, selon un cadre de fonctionnement commun incluant des missions en binôme (visites de logement, prévention des impayés, accueil des nouveaux résidents). La présence sur site des travailleurs sociaux et la synergie avec les autres pôles de l'ALFI favorisent la proximité avec les résidents et une meilleure connaissance de leur situation.

[www.alfi-asso.org](http://www.alfi-asso.org)

ALFI est une association  
de l'économie sociale  
et solidaire

